

Engagement

L'engagement de l'adhérent est pris pour les six mois de la « saison ». Le prix du panier hebdomadaire est revu à chaque début de saison. À titre indicatif, il est de 15 € pour l'année 2008.

Un adhérent souhaitant s'engager pour une demi-part de récolte doit s'arranger avec un autre adhérent dans les mêmes dispositions pour le paiement de la saison.

Si un adhérent souhaite quitter l'AMAP des Feuillantines en cours de saison, son règlement reste acquis au producteur agricole.

Solidarité

Selon l'abondance de la production, le panier sera plus ou moins fourni.

Les consommateurs, en réglant à l'avance la récolte au producteur, partagent avec lui les risques liés aux aléas climatiques.



Moyens de communication

Le site Internet

<http://amap.feueillantines.free.fr> destiné à la diffusion d'informations aux adhérents et à tous les internautes.

Le forum de discussion

Accessible directement à partir du site Internet, il est destiné à la diffusion d'informations ponctuelles et aux débats entre adhérents.

Une liste de diffusion réservée aux adhérents sert à la diffusion d'informations internes.

Une lettre mensuelle d'information, la « Feuille de chou des Feuillantines » est réalisée par un groupe d'adhérents et diffusée sur le site Internet mentionné plus haut.

Le réseau régional

L'AMAP des Feuillantines est membre du réseau des AMAP d'Île-de-France qui rassemble environ 70 AMAP de la région. Ce réseau soutient la démarche AMAP dans la région, soutient l'installation de producteurs mais aussi la formation de groupes de consommateurs en AMAP.

Pour en savoir plus sur les AMAP de la région :

<http://www.amap-idf.org>

Ammap des
Feuillantines

novembre 2008

amap-idf.org

Nous rencontrer

À la distribution,
tous les mardis soir
de 19h à 20h30
95, rue Monge PARIS V°

Notre contrat

Un contrat Légumes et Fruits
Durée d'engagement : 6 mois
Inscription en mai et novembre de chaque
année

Notre maraîcher

Loïc Boulanger
Marconville
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY
(à 15 km de Beauvais)

Notre association

50 paniers
70 adhérents environ
Membre actif du réseau des
AMAP d'Île-de-France

un site web pour en savoir plus

<http://amap.feueillantines.free.fr>

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Il s'agit d'une forme de vente directe d'un producteur à un groupe de consommateurs. Les AMAP privilégient les liens sociaux, la proximité et le respect de l'environnement par rapport à la logique de profit. Le producteur fournit hebdomadairement des légumes de qualité, de saison et ce, en toute transparence vis-à-vis du groupe de consommateurs (fixation des prix, conditions de production). Les AMAP soutiennent ainsi l'existence de fermes de proximité, économiquement viables et pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement.

Qu'est-ce qui amène un citoyen à faire partie d'une AMAP ?

Consommer des aliments sains qui ont du goût, sortir de l'ambiance de surconsommation qui règne dans les supermarchés et surtout nouer un lien avec un agriculteur et par son intermédiaire, avec la nature.

Pourquoi adhérer à une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ?

Pour connaître les produits que l'on met dans son assiette, grâce à un circuit de vente qui met le producteur au contact des consommateurs. Leurs rencontres régulières lors des distributions permettent aux consommateurs de poser toutes leurs questions sur l'agriculture.

De nombreuses AMAP fonctionnent avec des agriculteurs engagés sur la voie d'une conversion en Agriculture Biologique. Néanmoins, la certification AB n'est pas indispensable. L'enjeu est de prendre en compte la situation locale du producteur pour l'aider à mieux respecter l'environnement et à produire des légumes et des fruits de qualité.

En adhérant à une AMAP, on apprend aussi à découvrir le producteur et son travail quotidien à la ferme. On sait que ses légumes n'ont pas eu à faire des centaines ou des milliers de kilomètres en camion ou avion, contrairement à certains produits labellisés « bio ».

L'AMAP permet enfin de renouer avec la simplicité, de redécouvrir la vraie diversité des saveurs et des aliments. En pesant nous-mêmes nos fruits et légumes lors de la distribution, nous pouvons retrouver un sens de la mesure et nous interroger sur l'ensemble de nos pratiques quotidiennes, pour essayer de réduire notre impact sur l'environnement.

Notre AMAP

L'"AMAP des Feuillantines" est une association loi 1901 qui a pour objet de **créer un lien** entre les adhérents et le maraîcher

Loïc Boulanger

Ferme de Marconville
60650 VILLERS-SAINT-BARTHELEMY

<http://lafermedemarconville.neufblog.com/>

Fonctionnement

L'adhérent achète par avance une part de la récolte au producteur. Il s'engage ainsi pour une "saison" de six mois consécutifs (26 semaines). Ainsi chaque semaine, il retire sa part de récolte, le "panier", qui couvre environ la consommation hebdomadaire de légumes de deux à trois personnes.

La distribution a lieu :

Tous les mardis de 19 h 00 à 20 h 30
Au centre culturel de la Clef
Accès par le 95, rue Monge
75005 PARIS

Adhésion à l'AMAP des Feuillantines

Elle n'est ouverte qu'aux personnes souscrivant un contrat d'engagement. Le nombre de contrats étant limité à 50, l'inscription sur une liste d'attente est souvent un préalable. Le montant de la cotisation à l'AMAP est de 15 euros pour l'année civile en cours. Elle est destinée à assurer le fonctionnement de l'association et une partie est reversée au *réseau des AMAP d'Île-de-France*.

